CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 28 avril 2023 par le Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de la Formation professionnelle et des Relations internationales, sur un projet d'arrêté 2023/568 du Collège de la Commission communautaire française 'modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 20 octobre 1994 portant le statut des fonctionnaires des organismes d'intérêt public de la Commission communautaire française', portant le numéro 73.539/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 31 mai 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-ACFXMFJCI-HDFDJUQ‡